



Communiqué de presse

Paris, le 10 juillet 2007

L'USGERES demande au Gouvernement de réexaminer sa décision de réduire le nombre de contrats aidés dans le secteur non marchand

L'Union de Syndicats et Groupement d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES) a appris par la presse la décision du Gouvernement de réduire de près d'un tiers le nombre d'entrées en contrats aidés dans le secteur non marchand qui seront ramenées de 185 000 à 130 000 entre le premier et le second semestre 2007.

Même si le dynamisme de l'emploi salarié est à un niveau plus élevé qu'il y a deux ans au moment de la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, l'USGERES craint que la baisse du nombre de contrats aidés, réservés à des publics en difficultés, renforce la précarité de l'emploi dans notre pays.

L'USGERES précise, en outre, qu'elle s'est engagée avec les pouvoirs publics depuis 2006 dans un plan de développement des contrats d'avenir et des contrats d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur associatif qui produit de bons résultats, notamment dans les secteurs du sport et des services à la personne.


Dans ce cadre, l'USGERES déplore que les organisations représentant les employeurs de l'économie sociale n'aient pas été consultées sur ce projet et, plus généralement, ne soient pas associées à la définition des politiques de l'emploi aidé non marchand, alors qu'on leur demande d'être constamment en première ligne dans le développement de ce type d'emplois.

L'USGERES rappelle enfin que, ces dernières années, le traitement social du chômage a plutôt soutenu l'emploi qu'il ne l'a pénalisé et craint que les choix du Gouvernement fragilisent un grand nombre de petites associations qui contribuent au développement de l'emploi auprès des publics qui en sont les plus éloignés.

L'USGERES demande au Gouvernement de réexaminer cette proposition, et de recevoir les représentants des employeurs de l'économie sociale pour préciser les priorités de la politique de l'emploi associatif dans le cadre du plan de cohésion sociale.

Contact presse USGERES

Sébastien DARRIGRAND

 01.43.41.71.72